

LA BOULANGERIE-PATISSERIE EN REGION WALLONNE



SYNTHESE



L'emploi en croissance au niveau de la Belgique, décroît en Région wallonne. La Région wallonne présente une différence par rapport à la Flandre en terme de taille moyenne des établissements inférieure à la moyenne nationale. L'augmentation globale de l'emploi dans le secteur industriel ne compense pas la perte de l'emploi du secteur artisanal proportionnellement plus présent qu'en Flandre.

Le recrutement et les profils-métiers sous tension

1. Les profils de boulangers-pâtisseries (y compris les spécialités) sont des profils recherchés par les entreprises de type artisanal et font la plupart du temps l'objet de difficultés de recrutement. Ce constat doit cependant être nuancé pour l'avenir sur base des éléments suivants :

Le nombre de boulangeries artisanales est en constante diminution, leur taille n'augmentant pas spécialement (donc leur volume d'emploi). Même si un des éléments cités comme cause de la stagnation du volume d'emploi dans de nombreuses entreprises est la difficulté de recrutement de personnel compétent, ce n'est pas l'unique raison citée par les responsables d'établissements (...). Il est très hypothétique d'affirmer qu'un apport de main-d'œuvre répondant aux normes de recherche de ces entreprises ait un impact extrêmement important sur le volume d'emploi du secteur.

D'autre part, l'estimation de l'impact de l'apport de main d'œuvre sur la création de nouvelles entreprises ne fait pas l'objet de la présente étude. Cependant, on admet généralement la relative difficulté de création de nouvelles entreprises dans le sous-secteur. Une partie de ces difficultés sont les mêmes que celles que vivent des entreprises déjà actives dans le secteur (concurrence de la production industrielle plus adaptée à l'écoulement des produits dans les grandes surfaces, canal de consommation de plus en plus privilégié). D'autres difficultés, sont elles typiques de la création de l'activité dans le sous-secteur (investissement, typologie individuelle ou familiale du potentiel entrepreneur,...)

Les boulangers-pâtisseries recherchés dans le secteur artisanal sont plus spécifiquement ceux issus d'un circuit de formation de type apprentissage.

L'amplification de la filière apprentissage aurait donc 2 intérêts : une meilleure réponse au besoin des établissements artisanaux d'une part, et d'autre part la formation de personnes qui moyennant l'obtention du certificat de gestion pourraient créer ou reprendre des entreprises.

2. Les établissements de type industriel sont recruteurs mais vivent proportionnellement moins de difficultés de recrutement. Plusieurs raisons peuvent être justificatives de ce constat :

- en cas de recrutement de personnel spécifique et qualifié (boulangier-pâtissier), le secteur industriel peut s'avérer plus intéressant pour le candidat dans la mesure où les horaires ou la flexibilité sont moins contraignants que dans les entreprises artisanales.
- Le secteur industriel recrute proportionnellement des personnes moins qualifiées ou moins spécifiquement qualifiées (en terme de métier de boulangier-pâtissier), ce qui permet d'étendre le champ de recherche.

L'évolution des activités : impact sur l'emploi

L'analyse des questionnaires permet de mettre en évidence une certaine constance dans les métiers de production de pain. Dans le cadre donné d'une entreprise, l'évolution du métier est finalement relativement limitée.

A cette relative stabilité des métiers au sein des entreprises, il faut naturellement opposer la disparition lente et continue de la production plus industrielle qui elle requiert des profils distincts mais la plupart du temps non spécifiques au sous-secteur...

La formation professionnelle continue des travailleurs

Comme précédemment mentionné, le secteur est relativement peu demandeur de formation professionnelle continuée.

Ce constat doit être nuancé par les éléments suivants :

- la faible demande de formation professionnelle continuée est surtout liée aux entreprises de petite taille et artisanales. Les raisons invoquées dans ce cadre sont l'absence de besoin pour le personnel en fonction, l'absence d'analyse ou l'incompatibilité avec la production (organisationnelle) ou l'entreprise (financement).





- Les petites entreprises et les entreprises artisanales expriment, outre le manque de profils disponibles sur le marché, leur besoin de formation en terme de qualification de professionnels du secteurs (ouvriers boulangers-pâtisseries) pour lesquels soit le niveau de formation typiquement professionnel leur paraît trop faible, mal adapté,... ou de manière plus générale, un déficit de compétence que nous qualifierons de générique (mémoire, lecture, écriture,...). Ce dernier point étant applicable y compris pour les métiers non-spécifiques.
- Encore une fois, la filière privilégiée s'avère l'apprentissage ou la formation professionnelle s'étend à une formation au sein de l'entreprise recruteuse.

Le secteur artisanal s'avère globalement moins demandeur de formation professionnelle continuée que de filière d'apprentissage adaptée.

COORDONNEES

CSEF - Mons
Square Roosevelt, 6
7000 MONS
Tél.: 065/40.93.36
Fax : 065/31.12.02
Mail : csef.mons@skynet.be

CSEF - La Louvière
Rue de la Closière, 36
7100 LA LOUVIERE
Tél.: 064/23.52.94
Fax : 064/23.52.11
Mail : csef.llv@swing.be

Président du CSEF
Jacques NONCLERCQ

Secrétaire du CSEF
André LEJEUNE

Auteur des commentaires
Thierry DERYCKE, Chargé de mission